



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E184526

VALABLE JUSQU'AU 14/11/2023

ÉDITÉ LE 31/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2020

Forme juridique : SARLU

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AURILLAC 2020B00017

Siret : 880 675 871 00011

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 85 00647

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010596857804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010596857804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2022

Raison sociale : ROCAGEL JULIEN EURL

19 RUE DES PRADES FAVEROLLES
15230 PIERREFORT

Téléphone : 04 71 23 31 49

Portable : 06 73 47 67 19

Fax :

Site Internet :

E-mail : entrepriseroacagel@gmail.com

Responsabilité légale :

ROCAGEL JULIEN GÉRANT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	15/11/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.